



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Du 11 octobre 2010

**Présents** : M. VALLANO Joseph, M. SERVANT André, Mme HAMOURIT Béatrice, M. GILETTI Frank, M. CARPANESE Jean-Yves, Mme BARRAGE Claudine, Mme AMMAR Sarah, Mme DEBIEUVRE Claire, Mme WAZZAN Sophie, Mme KAMMOURIEH Hoda, Mme OGDEN-SMITH May, Mme ITANI Mayada, Mme JABER Solange, Mme CHEHOURI Nadine, Mme HARMANANI Maya, Mme OUNSI Katia, Mme YOUNES Zeina, Mlle NASSAR Nour Andréa.

**Absents excusés** : M. RIQUIER Sylvain, M. DAGHER Fawzi, M. MAINGUY Jean-Louis, Mlle JAWHARI Ghada, Mme SLIM Dima, Mme ANGHELOPOULOS Aghapie, M. FAKHOURY Hassan, Mlle AHMAD Hind, M. TUFFAHA Mohamed, LAUGEL Marcel, Mme REVERS/HADDAD Denise, M. AKKARI Wagih.

**Invitée** : Mme HADDAD-OSSEIRAN Zeina, Mme Catherine PROST.

**Secrétaire de séance** : Mme DAABOUL Sabine, secrétaire du proviseur.

Le quorum étant atteint, M. Servant, Proviseur du Collège Protestant Français, ouvre la séance du conseil d'établissement à 17h00.

M. le Proviseur remercie tous les membres de leur présence et de leur travail. Sachant que le 19 octobre 2010 se déroule l'élection des nouveaux membres du conseil d'établissement, il remercie tout particulièrement ceux qui siègent pour la dernière fois.

Le secrétariat est assuré par Mme Sabine Daaboul.

M. Servant, accueille, parmi les présents, Mme Hamourit, qui a pris ses fonctions comme proviseur-adjoint du CPF à la rentrée de septembre 2010 et lui souhaite un bon travail au sein de l'équipe de direction du Collège Protestant Français.

M. Servant, rappelle le projet d'ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu relatif à la réunion du Conseil d'établissement du 28/06/2010
- 2) La rentrée scolaire 2010.
- 3) La préparation de la rentrée scolaire 2011.
- 4) Le projet orientation 2010/2011
- 5) Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **1) Approbation du procès-verbal de la séance du 28/06/2010**

M. le Proviseur demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à formuler quant à ce procès-verbal.

Mme Jaber, membre du comité des parents, souhaite clarifier un malentendu lors de son intervention dans la séance du 28 juin 2010 paragraphe 9, elle faisait référence au compte rendu du Conseil d'établissement du 25 juin 2009 sur l'harmonisation des programmes français et libanais qui est entrée dans le programme des 4<sup>ème</sup> en 2008-2009 et non pas en 2009-2010.

M. le Proviseur soumet au vote le procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance du 28 juin 2010 est adopté à l'unanimité.

### **2) La rentrée scolaire 2010/2011**

M. le proviseur fait le bilan de la rentrée 2010/2011 en commençant par donner au Conseil les dernières informations relatives à l'année précédente :

#### **- Les maintiens (redoublements) :**

Ils sont en nombre très réduits soit : cycle 1 (0), cycle 2 (1), cycle 3 (1), 6<sup>ème</sup> (4), 5<sup>ème</sup> (0), 4<sup>ème</sup> (2), 3<sup>ème</sup> (2), 2<sup>nde</sup> (5), 1<sup>ère</sup> (0).

Le proviseur ajoute les remarques suivantes :

- Le fait qu'une décision de redoublement soit prise par le proviseur après un conseil de classe conduit presque systématiquement à une commission d'appel.
- Après une commission d'appel, si la décision reste le redoublement de l'élève, la famille décide, au moins une fois sur deux, de retirer l'enfant du CPF.
- Un élève qui redouble refait sa classe bien naturellement chez nous et termine ses études sans problème particulier.

#### **- Les résultats des examens :**

Les résultats sont excellents en terme de réussite :

Brevet libanais : 80 élèves admis sur 80 présentés soit un taux de 100% de réussite.

Baccalauréat libanais : 1 seul élève l'a présenté et il a été admis avec une mention bien.

Baccalauréat français : Très bons résultats au baccalauréat français session juin 2010, avec un taux de réussite de 98,8 % (82 admis/ 83 présentés, 1 échec en série ES), dont 61 % avec mention.

Brevet français : 20 élèves admis sur 20 présentés, soit un taux de réussite de 100%.

M. Vallano, Conseiller Culturel Adjoint, fait remarquer aux membres présents que les élèves ont le droit d'être orientés au mieux dans leur parcours scolaire. Il faut permettre aux élèves, qui ont des difficultés dans notre système éducatif, de trouver d'autres parcours de réussite.

#### **- Effectifs :** Nous avons actuellement 1616 élèves au Collège Protestant Français.

Il est à noter une progression des effectifs de 156 élèves sur une période de 3 ans, de 112 sur 2 ans et 46 sur un an.

L'effectif moyen des élèves par classe est de 27 ou 28 élèves.

#### **- Rentrée 2010 :**

Au jour de la rentrée scolaire, tous les personnels étaient en poste et la rentrée s'est déroulée comme prévu le 15 septembre 2010 sans souci majeur.

Les emplois de temps ont été immédiatement opérationnels.

#### - Nouveautés pédagogiques :

- La principale nouveauté pédagogique cette année est la mise en place de la nouvelle classe de seconde, dont la structure correspond à la réforme du lycée avec l'intégration de l'accompagnement personnalisé et des enseignements d'exploration dans l'EDT des classes.

#### - Travaux

M. Giletti, Directeur Administratif et Financier du Collège Protestant Français, expose les travaux réalisés cet été :

- Travaux qui améliorent la sécurité dans l'établissement :
  - Réalisation d'un ascenseur aux normes et adapté aux personnes handicapées.
  - Installation de caméra de surveillance pour filmer tous les accès de l'établissement ainsi que le parking.
  - Des lumières sont installées sur l'allée conduisant au parking sud.
- Installation d'un nouveau parc de jeux dans le primaire sécurisé par un sol en tartan.
- Rénovation des toilettes du hall.
- Expérimentation sur le bâtiment annexe maternelle : la moitié des classes a été isolée thermiquement et ventilée grâce à un puits canadien. Des capteurs thermiques ont été également installés. Une année au moins sera nécessaire pour mesurer l'efficacité de l'installation. Un toit végétalisé sera installé sur ce bâtiment durant le mois de novembre 2010.
- Peinture de 4 salles de classe et du couloir principal.
- Rénovation de 4 salles de classe avec achat de mobilier (2 classes de terminale et 2 classes de 1<sup>ère</sup>).
- Installation d'un défibrillateur dans le hall principal du CPF.
- Avant les vacances, l'AEFE nous a versé une subvention de 45 000 Euros pour l'achat de matériel pédagogique (vidéo projecteurs, ordinateurs, matériel de SVT, matériel de physique-chimie...). Toutes les demandes des professeurs ont été honorées.

#### Difficultés :

- Durant cette rentrée scolaire, nous avons eu des problèmes avec le générateur qui est tombé en panne à plusieurs reprises... Il a été remplacé par un autre générateur loué le temps de la réparation. Les coupures d'électricité engendrent un manque d'eau dans les toilettes puisque les pompes fonctionnent électriquement. Un petit générateur est maintenant réservé uniquement pour approvisionner les toilettes en eau en cas de coupure d'électricité. Un projet d'achat d'un nouveau générateur sera étudié en priorité lors de l'étude du budget. Le coût de cet achat représentera une somme de minimum 100 000 dollars, qui seront affectés au budget de l'année prochaine, et aura nécessairement un impact sur les écolages.

Mme Chehouri, membre du comité des parents, se renseigne sur le nombre de degré de différence de température que nous procure le nouveau système d'isolation thermique ?

M. Giletti répond que la société responsable de ce projet annonce une différence potentielle de 4 à 5 degrés ; toutefois cette solution totalement novatrice nécessite des expérimentations.

M. Servant ajoute que ce système d'isolation thermique fonctionne dans les deux sens, aussi bien en été qu'en hiver pour mieux chauffer.

### **3) La préparation de la rentrée scolaire 2011**

La préparation de la rentrée se fait sur la base des effectifs attendus à la rentrée prochaine.

Quatre tableaux sont distribués à l'ensemble des membres. Ces documents de travail présentent :

- ❑ Les prévisions des effectifs de l'établissement avec le nombre prévu d'élèves par division sachant que nous avons et aurons 4 divisions par niveau de la maternelle à la terminale.
- ❑ Carte des emplois de l'école primaire.
- ❑ La carte des emplois du personnel collège et lycée 2010-2011.
- ❑ La prévision de consommation d'heures par discipline. Ce tableau concerne les classes du collège et du lycée.

#### **a) Les effectifs prévisionnels**

Mme Kammourieh, Professeur de français, souhaite ne pas voir augmenter les effectifs d'élèves dans les classes secondaires, cela alourdit et surcharge le travail des professeurs.

M. le proviseur ajoute qu'il n'a pas l'intention de monter les effectifs à 32-35 élèves par classe tel que c'est le cas souvent en France et que l'effectif de 27 à 28 élèves par classe reste un effectif raisonnable.

Mme Debieuvre, Professeur de lettres, ajoute que l'augmentation des effectifs des classes de 20 à 29 élèves a une conséquence défavorable sur l'intervention et la prise de parole de chaque élève ainsi que sur l'atmosphère de la classe. Le professeur ne s'adresse pas à 29 élèves comme il s'adresse à une classe de 20 élèves.

Le comité des parents souhaite de même que les effectifs dans les classes maternelles soient réduits.

M. Carpanèse, Directeur d'école, fait part aux membres du conseil que depuis son arrivée au Collège Protestant Français, il a toujours insisté pour limiter le nombre des élèves par classe de maternelle à 28 élèves.

M. Vallano partage avec les membres présents les bons échos qui lui arrivent disant que le CPF offre pour ses élèves l'un des meilleurs compromis espace/ environnement/ qualité de vie/ qualité de l'enseignement du paysage scolaire libanais.

M. Vallano ajoute qu'il comprend la crainte qu'expriment les parents. Il rassure les membres et veille à ce que, dans le réseau, on ne se dirige pas vers des conditions d'enseignement qui ne soient pas dignes des qualités d'excellence que l'on doit non seulement aux parents et aux élèves mais aussi aux enseignants.

De même l'effort est fait en terme de formation des enseignants et des professeurs, que ce soit au niveau des stages de formation continue, des formations initiales complémentaires, et aussi des visites d'inspections faites par l'Inspecteur de l'Education Nationale et les Conseiller Pédagogiques pour nos équipes d'enseignants. Ces efforts d'animation servent aussi aux enseignants à faire en sorte que l'effet « effectif » n'ait pas à 100% un effet négatif quand on passe d'un seuil de 20 à 29 élèves. Il y a des organisations de classes qui permettent que les élèves arrivent à prendre la parole quand il le faut que ça soit dans une classe de 15 ou de 29 élèves.

Mlle Debieuvre demande à M. Servant à quel seuil maximal il considère limiter les effectifs dans les classes ?

M. Servant répond que dans sa représentation personnelle le seuil maximal à ne pas dépasser est de 29 élèves par classe.

Mlle Debieuvre demande pourquoi ne pas ajouter une 5ème section dans chaque classe et réduire les effectifs.

M. Servant répond qu'un tel ajout augmenterait considérablement la masse salariale et par suite les montants des écolages et affecterait toute l'organisation de l'établissement par la nécessité de construire des locaux. De plus les effectifs des classes augmenteraient rapidement à nouveau.

Mme Kammourieh demande s'il y a possibilité de réduire les effectifs en cas d'une baisse dans le taux de réussite au baccalauréat ?

M. Servant répond que réduire les effectifs ne peut pas se faire du jour au lendemain. Nous pouvons limiter les élèves reçus en PS et il nous faudra donc une période de 15 ans pour arriver à la classe de terminale.

### **b) Le premier degré**

Mme Ammar, coordonnatrice de l'enseignement de l'arabe, demande d'augmenter le nombre des aides maternelles en classe de GS, qui sont actuellement de 2 aides pour 4 classes, surtout que nous avons un nombre important d'élèves non libanais qui doivent apprendre l'écriture en langue arabe. Deux aides supplémentaires seraient nécessaires.

M. Carpanèse ajoute qu'il est bien d'accord pour la demande de Mme Ammar, surtout que la classe de GS est la classe préparatoire à la classe de CP où l'élève commence l'apprentissage de l'écriture.

M. Servant retient cette demande qui sera discutée lors de l'étude du budget.

En ce qui concerne l'école maternelle et élémentaire, une nouvelle section de CP sera créée à la rentrée scolaire 2011/2012 pour une année. Il faudra construire une classe et il faudra donc augmenter notre effectif d'enseignants dans le premier degré d'un contrat de recruté local à mi-temps, sachant que par ailleurs un emploi de maître formateur expatrié nommé au Collège Protestant Français par l'AEFE rejoindra l'équipe d'enseignants. La moitié de son service se fera devant élèves sur la base du décompte horaire fourni.

### **c) Le second degré**

Pour le personnel du collège et du lycée, M. le proviseur pense qu'il y a potentiellement nécessité de créer des supports locaux en : anglais et français, eu égard au nombre important d'heures supplémentaires.

Il y a nécessité de recruter un contrat local enseignant d'anglais à mi-temps.

Mme Debievre propose de répartir le besoin d'heures d'enseignement de français en heures supplémentaires sur les emplois du temps des collègues de français, qui sont pour certains demandeurs.

M. le proviseur fait part aux membres présents de la nécessité de créer un support résident de professeur certifié en mathématiques. En effet, cette année, le professeur expatrié de mathématiques nouvellement nommé au CPF est affecté à mi-temps dans la fonction de conseiller pédagogique pour les établissements du réseau du Liban. Il lui reste donc uniquement la moitié de son emploi du temps pour exercer en tant que professeur de mathématiques pour une classe de première et l'enseignement de spécialité pour les terminales S.

D'autre part, nous avons un professeur contrat local enseignant les mathématiques en terminales S1 et S2 qui arrive à la retraite et nous quitte en fin de cette année scolaire.

M. Servant rappelle que cette création engendre un coût supplémentaire à ajouter au budget.

Mme Harmanani, membre du comité des parents, demande pourquoi ne pas recruter du personnel local pour assurer ce poste ?

M. Servant répond que des recherches pour recruter un professeur de mathématiques en contrat local ont été faites l'année précédente sans trouver une personne avec l'expertise requise pour enseigner dans les classes de terminales S.

Le proviseur soumet au vote ce projet de « carte scolaire ».

18 avis favorables. Ce projet sera transmis pour accord à l'AEFE.

Avis favorable à l'unanimité.

#### 4) Le projet orientation 2010/2011

Mme Osseiran, Conseillère d'Orientation, présente un diaporama des statistiques post-bac des terminales 2009-2010.

Mme Osseiran présente le programme prévisionnel des activités d'orientation pour l'année scolaire 2010-2011.

##### Objectifs :

- Connaissance de soi : centres d'intérêt, aspirations personnelles, points forts...
- Connaissance des systèmes de formation, des études :
  - Réunion d'information sur le système d'enseignement supérieur en France et sur la procédure d'inscription en ligne « Admission post-bac ».
  - Réunions d'informations avec les représentants des universités au Liban.
  - Visites des élèves aux diverses universités (journées « portes ouvertes » à l'USJ, ALBA, AUB, LAU)
  - Suivi personnalisé des élèves de Première et de Terminale pour les inscriptions dans les universités et la présentation des dossiers d'admission.
- Représentation des métiers, des milieux professionnels
  - Stages de découverte professionnelle de 2 jours en entreprise en classe de Seconde,
  - Organisation d'un Forum des métiers et de formations au CPF le samedi 5 février 2011

Mme Osseiran présente les projets d'actions sociales et environnementales du Club Solidarité pour l'année scolaire 2010-2011 :

- Poursuite de l'action de parrainage volontaire en faveur de l'association **INSAN** par la collecte de 2000 LL par élève et par mois.
- Projection de films aux élèves de l'école primaire afin de collecter des fonds pour l'association **Toufoula** qui travaille pour l'amélioration du cadre hospitalier des enfants malades (au 1er trimestre le samedi 6 novembre 2010, puis au 2e/3e trimestre).
- Disposition d'une caisse en plexiglas près de la cafétéria et d'une autre près de la cantine pour les dons de pièces (ou de billets) en faveur des enfants malades.
- Reprise de la « Journée 1 kg » en faveur de l'association **Cedars**, avec cette année une collecte de jeux et de vêtements en plus des produits alimentaires de base (le mercredi 10 novembre 2010).
- Collecte de livres, de jeux et de vêtements pour les orphelins de l'association **Dar Al-Yatim** au Chouf (2ème trimestre).
- Participation à la journée nationale de nettoyage des plages libanaises, « le grand bleu » en mai 2011.

Ces projets sont approuvés et appréciés par tous les membres présents.

## 5) Questions diverses

### a) Le rôle du comité des parents aux conseils de classe.

Les parents demandent d'avoir le droit de vote lors de leur participation aux conseils de classe.

Monsieur le proviseur donne comme éléments de réponse :

- Il faut faire confiance aux instances telle qu'elles fonctionnent ainsi qu'aux personnels éducatifs.
- Les parents ont le droit de poser des questions, d'interroger et doivent avoir confiance dans l'expertise du corps éducatif sachant que le président du conseil de classe reste la personne qui « gère » ses conseils de classe.
- Le proviseur rappelle la confidentialité à respecter lors de ces conseils de classe.
- Le proviseur n'a pas d'objection à ce que le parent en tant que membre présent participe au vote lorsque ce dernier a lieu conformément à la réglementation en vigueur.

### b) Allègement des sacs scolaires

Le comité des parents expose le problème de la lourdeur des sacs scolaires qui se répète à chaque rentrée avec des listes de fournitures toujours trop chargées, des cahiers en grand format qui restent souvent à moitié vides à la fin de l'année scolaire : il en résulte des cartables trop lourds.

Une demande de la part des parents est remontée pour que les enseignants et les professeurs se réunissent, de préférence à la fin de l'année scolaire, avant la diffusion des listes scolaires, pour réétudier les demandes de fourniture dans le but de réduire le nombre des cahiers demandés.

(Les cartables de nos élèves sont très lourds ce qui conduit souvent à des problèmes de scoliose).

### c) Projets de voyages scolaires :

I) Mme Catherine PROST, professeur d'Espagnol, présente le projet de voyage à Malaga – Espagne organisé avec l'Association Thalassa :

Ce voyage s'adresse aux élèves de 2<sup>nde</sup> A, pour la période du 25 mars au 1<sup>er</sup> avril 2011.

Ce voyage présente un programme pédagogique bien fourni qui touche plusieurs disciplines : l'histoire, l'arabe, l'espagnol, le français et l'anglais.

Coût prévu (billet d'avion, hébergement et visites) : entre 1600 et 1800 USD (devis en cours).

II) Mme Claire DEBIEUVRE, professeur de Lettres, présente le projet de voyage à Rome en Italie organisé avec l'Association Thalassa :

Ce voyage s'adresse aux élèves latinistes de la 4<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup> du Collège Protestant Français avec les élèves de 4<sup>ème</sup> du Lycée Abdel Kader, pour la période du 15 au 22 mai 2011.

#### Programme pédagogique :

Uni disciplinaire : Le latin.

Ce voyage s'inscrit dans tous ces objectifs et poursuit le but, en particulier, sur le plan intellectuel, de donner à voir concrètement –donc par les sens- ce que fut la civilisation romaine pour mieux en percevoir ses enjeux, historiques, linguistiques, idéologiques et esthétiques dans tout le bassin méditerranéen.

Coût prévu (billet d'avion, hébergement et visites) : entre 1000 et 1300 USD (devis en cours).

Mme Barrage, Conseillère d'éducation, demande comment les élèves participants rattrapent les cours ratés ?

Mme Debievre répond qu'il s'agit d'élèves d'un très bon niveau et qu'ils s'adapteront eux-mêmes pour rattraper les cours de leurs camarades de classe. Le proviseur insiste sur l'aide particulière requise de la part de toute l'équipe pédagogique.

Ces 2 projets de voyage sont approuvés par tous les membres du conseil d'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur remercie les membres du conseil de leur participation et lève la séance à 20h.

**André Servant**

**Sabine Daaboul**

**Président de séance**

**Secrétaire de séance**